



ORGANISATION DES COMPETITIONS REGIONALES

-- Saison 2015 / 2016 --



La ligue de Bretagne de Judo & DA a fait le choix de décentraliser ses différentes manifestations régionales. Celles-ci sont attribuées en début de saison à des comités départementaux puis éventuellement, à des clubs support.

Les prescriptions qui suivent ont pour objet de servir de guide dans la mise en place des évènements et ont pour but le respect de la législation, la sécurité et la qualité de l'accueil des Judokas, accompagnants, officiels et spectateurs, le tout, dans le respect des règles fédérales.

Le déroulement des compétitions se fait par délégation du Président de la Ligue, sous la responsabilité du délégué, sur les conseils des représentants des différentes commissions, en relation avec le délégué local (club – comité départemental). La préparation des évènements se fera donc en collaboration étroite avec le délégué de ligue missionné. Il conviendra donc de se rapprocher en premier lieu du secrétariat de la ligue de Bretagne pour disposer des coordonnées nécessaires.

SALLE DE COMPETITION :

- Fléchage d'accès au lieu de la manifestation dans la ville à partir des diverses entrées de la ville.
- Parking pour les officiels (commission sportive, conseillers techniques, arbitres, commissaires sportifs, service médical, délégué de ligue). Accès pompiers.
- Salle chauffée en hiver (sous 14°C, la manifestation ne peut avoir lieu)
- 300 places de gradins minimum.
- Les frais éventuels de location de salle sont à la charge du club organisateur.
- Local sécurisé pour stockage du matériel (balances, écrans, PC, sono...) avant et après la manifestation
- Présence obligatoire d'un poste de téléphone pour joindre les secours
- Sonorisation permettant d'être audible sur l'ensemble du site (échauffement, pesée, compétition ...)
- Micros à la table centrale + sur chaque surface
- Affichage pour identifier les salles de pesées, les vestiaires.
- Table centrale : chaises et prises + rallonges, réservée aux responsables
- 1 photocopieur (très important et obligatoire) + réserve papier A4
- Vestiaire fermé ou à défaut, un porte-manteau dans la salle pour les officiels
- Tout doit être prêt 1/2 heure avant le début des pesées : accueil, buvette, salle de pesées,...
- Barrières, ainsi qu'un service d'ordre clairement identifié (l'aire de compétition doit être bien délimitée afin de filtrer la circulation autour des surfaces) **Pour les ½ finales, le club doit organiser le service d'ordre ; il devra faire parvenir à la Ligue de Bretagne l'organisation de ce service d'ordre (plan de circulation, nombre de personnes du service d'ordre...).**

SURFACES DE COMPETITION :

- Nombre de surfaces de compétition prévu et indiqué sur le site internet de la Ligue.
- Si possible, installer une surface d'échauffement (sonorisée). **Obligatoire pour les demi-finales.**
- Les dimensions de tatamis devront respecter les règlements (cf textes officiels)
- Des barrières doivent être utilisées pour permettre aux acteurs de la compétition de travailler.
- Adhésifs rouges et blancs de 30 cm de long et 4 cm de large.
- S'assurer de la tranquillité autour des tables des commissaires sportifs (ni combattants, ni accompagnants).

Par surface de compétition :

- 1 table avec 3 chaises pour les commissaires sportifs et 2 chaises pour les arbitres
- Prises électriques pour les PC et les téléviseurs à chaque table de commissaire
- 1 micro
- 1 écran + PC en dotation sur chaque CD (mutualisation inter-départements si besoin) suffisamment visible par les combattants et les arbitres
- 2 chaises pour les juges. Un système de protection devra être prévu afin de protéger les tatamis. (pas de planches qui peuvent glisser en cas d'appui des combattants : sécurité)
- 2 chaises pour les accompagnants (côté opposé à la table)
- Drapeaux rouges et blancs,
- En réserve : Signaux sonores, chronomètres et tableaux de marque manuels.

⇒ **Pour les ½ finales, fournir à la Ligue un plan détaillé de la salle avec disposition des surfaces de combats et de la surface d'échauffement.**

PESEES :

- Respect du nombre de salles de pesées indiqué sur le site internet de la Ligue.
- Dimension de la salle de pesés suffisante selon le nombre d'ateliers
- Nombre de balances conforme aux prescriptions de la commission sportive (rappel : 1 balance par atelier de pesée plus une balance de contrôle).
- Balances fiables avec une alimentation électrique (220 V) pour chacune (vérification des balances la veille ainsi que le matin même).
- 1 table et deux chaises par atelier de pesée

SERVICE MEDICAL :

- 1 responsable médical (étudiant ou médecin) pour 1 à 5 tapis et 1 responsable médical (étudiant ou médecin) + 1 secouriste pour 6 tapis et plus. Prendre contact avec la ligue pour le contrat et l'heure de convocation.
- Convoqué par le Comité Départemental en concertation avec le référent médical de la ligue (A retirer ?)
- Présent(s) pendant toute la durée de la compétition.
- Informer le responsable médical des règles fédérales (commission d'arbitrage).
- 1 salle de soins ou un paravent avec une table et deux chaises.

Pour les ½ finales, fournir à la Ligue un plan détaillé des salles de pesées.

DURANT LA MANIFESTATION :

- 1 responsable du service d'ordre (Se manifester auprès des organisateurs pour les ayant- droit au plateau technique)
- Espace « podium » isolé qui permette la prise de photos sans arrêt de la compétition
- Apposition des banderoles publicitaires de partenaires, fournies par la ligue
- 1 responsable de l'organisation locale pour épauler le délégué de Ligue
- 1 personne pour nettoyer immédiatement les tâches de sang (ou autres) sur les tatamis

Pour les ½ finales le club organisateur devra fournir une personne qui photographiera chaque podium.

- Prévoir un café d'accueil pour les officiels.

RESTAURATION :

- Prévoir eau et café pour les différents responsables et pour les commissaires sportifs et arbitres dans un espace dédié (pas d'eau sur les tables : sécurité des PC).
- Un repas chaud sera servi aux membres de l'organisation (délégué, commissions, corps arbitral, médical ...).
- Se rapprocher de La Ligue pour le nombre des repas (12 € / repas) la semaine précédant la manifestation
- La facturation de l'organisateur à la ligue se fera sur la base d'une liste d'émargement dûment signée par les personnes nourries.
- L'organisateur mettra en place une buvette à destination des visiteurs (parents, compétiteurs ...) et percevra l'intégralité de la recette
- L'organisateur mettra en place à sa charge, une réception avec les personnalités locales et les officiels

DIVERS :

- Communication : Faire la promotion avant et après la compétition, inviter la presse, la radio, la TV et les élus locaux, départementaux, régionaux...
- Réserver 1 espace commercial pour les partenaires de la ligue bénéficiant d'une exclusivité en veillant à respecter la non-concurrence
- Pour toute question quant à l'organisation, se rapprocher du secrétariat de la ligue de Bretagne (02 99 30 37 37 – liguejudo.bretagne@wanadoo.fr)